

Définitions

Ville de résidence : L'endroit où une personne magasine, travaille, fait son épicerie, etc.

Projet : L'ensemble de la démarche qui se déroule ; événement, tournoi, nouvelle entreprise, conférence, etc.

Sous-projet : Un petit segment du projet plus important, qui est spécifiquement mentionné comme raison de la demande de financement.

Atouts touristiques : Une attraction, un projet, une entreprise, un festival ou un événement qui contribue à l'industrie du tourisme.

Industrie du tourisme : L'ensemble des entreprises existant principalement pour les touristes, façon dont la ville de Cornwall est perçue par les touristes.

Impact touristique : Gains pour l'industrie touristique locale, financier ou autres, y compris la mise en valeur de Cornwall comme destination touristique.

Touriste : Toute personne voyageant au moins 40 km en dehors de sa « ville de résidence » ou traversant une frontière à des fins professionnelles, de loisirs ou pour toute autre activité.

Attraction touristique remarquable unique : Une attraction emblématique qui rend la ville unique. Les attractions exceptionnelles sont des investissements importants et coûteux qui attireront les touristes dans la région.